



REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET :
22300001900388

Collectivité de rattachement :
DEPARTEMENT DU GARD

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DU GARD

Etablissements et services publics sociaux et médico-sociaux

M. 22

Budget primitif

Vote par nature

BUDGET : CAMSP

ANNEE 2024

**ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (arrêté du 22 octobre 2003 modifié par l'arrêté du 10 avril 2006)**

N° FINESS / Nom de l'établissement ou service	300784733	CAMSP	
ADRESSE :	6 Rue Pierre Curie 30000 NIMES		
Date de la dernière autorisation :	01/11/2016	Département : 30 - Gard	
ORGANISME GESTIONNAIRE :	Conseil Départemental du Gard		
TELEPHONE / FAX / Email :	04/66/76/00/44	04/66/76/01/91	depe-camsp@gard.fr
NOM DU DIRECTEUR ou de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement ou service:	Renée Pierre DUPUY		
CATEGORIE :	190 - Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP)		
Autorité en charge de la tarification :	ARS/DEPARTEMENT		
C.C.N.T. :	FPT (titre III)		
DATE D'ARRIVEE DES DOCUMENTS :		TOTAL AGREGAT APPROUVE en N - 1	
CAPACITE AUTORISEE :	61	Classe 6-groupes II et III de produits :	1215055,70

ACTIVITE de l'établissement ou du service

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

	Lits ou places réels 2022	Lits ou places financés	Nombre de jours d'ouverture	Nombre de jours de présence des travailleurs en E.S.A.T.	Nombre de journées théorique
Activité théorique	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (2) x (3)
TOTAL	61	61	252	0	15 372
Externat					0
Semi-internat					0
Internat					0
Autre 1	61	61	252		15 372
Autre 2					0
Autre 3					0
					(5) = (2) x (3)

Activité par dérogation		
Nombre de personnes	Nombre de journées proposées	Nombre de journées allouées
(6)	(7)	(8)
0	0	0

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Moyenne	BP 2023	BP proposé 2024		Retenu par le tarificateur	
						Nombre	Taux d'occupation	Nombre	Taux d'occupation
Activité prévisionnelle	(9)	(10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)
TOTAL en journées	15 189	14 884	14 457	14 843	15 372	14 945	97,2%	0	0,0%
Externat				0			0,0%		0,0%
Semi-internat				0			0,0%		0,0%
Internat				0			0,0%		0,0%
Autre 1	15 189	14 884	14 457	14 843	15 372	14 945	97,2%		0,0%
Autre 2				0			0,0%		0,0%
Autre 3				0			0,0%		0,0%

(13) = [(9) + (10) + (12)] / 3 (16) = (15) / (5) (18) = (17) / (5)

ACTIVITE de l'établissement ou du service

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

Accueil des plus de 20 ans dans les IME au titre de l'article L. 242-4 du CASF

	TOTAL	+ 20 ans orientés ESAT, AP *, CDTD **	+ 20 ans orientés MAS	+ 20 ans orientés foyer
Nombre de journées prévisionnelles	(de 1 à 3)	(1)	(2)	(3)
TOTAL	0	0	0	0
Externat	0			
Semi-internat	0			
Internat	0			
Autre 1	0			
Autre 2	0			
Autre 3	0			

* Atelier Protégé
 ** Centre de Distribution de Travail à Domicile

EXPLOITATION - Les charges
**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

	Réal 2022	Budget exécutoire 2023	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Recon- duction	Mesures nouvelles	Total		
GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
ACHATS							
601 Achats stockés de matières premières et de fournitures					0,00		
602 Achats stockés - Autres approvisionnements					0,00		
603 Variation des stocks					0,00		
606 Achats non stockés de matières et fournitures	9 168,41	22 950,00	21 650,00		21 650,00		
607 Achats de marchandise					0,00		
709 Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement					0,00		
713 Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)					0,00		
SERVICES EXTERIEURS							
6111 Sous-traitance: prestations à caractère médical					0,00		
6112 Sous-traitance: prestations à caractère médico-social					0,00		
6118 Sous-traitance: autres prestations de service					0,00		
AUTRES SERVICES EXTERIEURS							
6241 Transports de biens					0,00		
6242 Transports d'usagers					0,00		
6247 Transports collectifs du personnel					0,00		
6248 Transports divers					0,00		
625 Déplacements, missions et réceptions		4 000,00	2 000,00		2 000,00		
626 Frais postaux et frais de télécommunications	800,40	3 900,00	900,00		900,00		
6281 Prestations de blanchissage à l'extérieur					0,00		
6282 Prestations d'alimentation à l'extérieur					0,00		
6283 Prestations de nettoyage à l'extérieur					0,00		
6284 Prestations d'informatique à l'extérieur					0,00		
6287 Remboursements de frais					0,00		
6288 Autres prestations	4 540,00	10 400,00	8 000,00		8 000,00		
TOTAL GROUPE I	14 508,81	41 250,00	32 550,00	0,00	32 550,00		0,00

EXPLOITATION - Les charges
**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES
ANNEXE 1**

	Réal 2022	Budget exécutoire 2023	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Recon- duction	Mesures nouvelles	Total		
<u>GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL</u>	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
621 Personnel extérieur à l'établissement	24 195,19	1 119 445,70	1 041 703,29		1 041 703,29		
622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 485,00	30 000,00	12 000,00		12 000,00		
631 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)					0,00		
633 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	19 464,44				0,00		
641 Rémunérations du personnel non médical	570 529,95				0,00		
642 Rémunérations du personnel médical	103 865,78				0,00		
643 Rémunération du personnel handicapé					0,00		
645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance	251 092,54				0,00		
646 Personnes handicapées					0,00		
647 Autres charges sociales	2 675,89				0,00		
648 Autres charges de personnel	1 678,08				0,00		
TOTAL GROUPE II	975 986,87	1 149 445,70	1 053 703,29	0,00	1 053 703,29		0,00

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

ANNEXE 1

	Réal 2022	Budget exécutoire 2023	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Recon- duction	Mesures nouvelles	Total		
 GROUPE III - DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
612 Redevances de crédit-bail						0,00	
6132 Locations immobilières	1 589,52	1 700,00	1 800,00			1 800,00	
6135 Locations mobilières						0,00	
614 Charges locatives et de copropriété						0,00	
6152 Entretien et réparations sur biens immobiliers						0,00	
6155 Entretien et réparations sur biens mobiliers	1 208,13	700,00	750,00			750,00	
6156 Maintenance	3 176,05	6 650,00	3 900,00			3 900,00	
616 Primes d'assurances	2 167,22	1 800,00	2 200,00			2 200,00	
617 Etudes et recherches						0,00	
618 Divers	1 830,00	4 010,00	3 100,00			3 100,00	
623 Information, publications, relations publiques						0,00	
627 Services bancaires et assimilés						0,00	
635 Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)						0,00	
637 Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)						0,00	
 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
651 Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires						0,00	
654 Pertes sur créances irrécouvrables						0,00	
655 Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun						0,00	
657 Subventions						0,00	
658 Charges diverses de gestion courante						0,00	
 CHARGES FINANCIERES							
66 Charges financières						0,00	
 CHARGES EXCEPTIONNELLES							
671 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						0,00	
673 Titres annulés (sur exercices antérieurs) (M22)						0,00	
675 Valeurs comptables des éléments d'actif cédés						0,00	
678 Autres charges exceptionnelles						0,00	
 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS							
6811 Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	4 164,04	9 500,00	12 000,00			12 000,00	
6812 Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir						0,00	
6815 Dotations aux provisions des charges d'exploitation						0,00	
6816 Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles						0,00	
6817 Dotations aux dépréciations des actifs circulants						0,00	
686 Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions : charges financières						0,00	
687 Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions : charges exceptionnelles						0,00	
6871 <i> dont dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations</i>						0,00	
68725 <i> dont dotations aux amortissements dérogatoires</i>						0,00	
68741 <i> dont dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR</i>						0,00	
68742 <i> dont dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations</i>						0,00	
687461 <i> dont dot. aux provisions réglementées: réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé (M22 bis)</i>						0,00	
687462 <i> dont dot. aux provisions réglementées: réserves des plus-values nettes d'actif circulant (M22 bis)</i>						0,00	
68748 <i> dont autres</i>						0,00	
6876 <i> dont dotations aux dépréciations exceptionnelles</i>						0,00	
689 Engagements à réaliser sur ressources affectées (M22 bis)						0,00	
6894 <i> dont engagements à réaliser sur subventions attribuées (M22 bis)</i>						0,00	
6895 <i> dont engagements à réaliser sur dons manuels affectés (M22 bis)</i>						0,00	
6897 <i> dont engagements à réaliser sur legs et donations affectées (M22 bis)</i>						0,00	
 TOTAL GROUPE III	14 134,96	24 360,00	23 750,00	0,00	23 750,00	0,00	
 TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	1 004 630,64	1 215 055,70	1 110 003,29	0,00	1 110 003,29	0,00	0,00
	 RAN 2022	 RAN 2023			 Report à nouveau 2024		
002 Déficit de la section d'exploitation reporté							
005 Amortissements comptables excédentaires différés							
 TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	1 004 630,64	1 215 055,70	1 110 003,29	0,00	1 110 003,29	0,00	0,00

EXPLOITATION - Les produits

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES
ANNEXE 1**

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION		Réal 2022	Budget exécutoire 2023	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
				Recon- duction	Mesures nouvelles	Total		
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
731	Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD)	1 024 706,89	798 915,79	810 334,33		810 334,33		
732	Produits à la charge de l'Etat					0,00		
733	Produits à la charge du département (hors EHPAD)	180 034,00	181 734,23	184 588,86		184 588,86		
734	Produits à la charge de l'usager (hors EHPAD)					0,00		
735	Produits des EHPAD - Secteur des personnes âgées					0,00		
7351	<i>dont produits à la charge de l'assurance maladie</i>					0,00		
7352	<i>dont produits à la charge du département</i>					0,00		
7353	<i>dont produits à la charge de l'usager</i>					0,00		
738	Produits à la charge d'autres financeurs					0,00		
TOTAL GROUPE I		1 204 740,89	980 650,02	994 923,19	0,00	994 923,19		0,00
GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION								
70	Produits sauf 7082					0,00		
7082	Participations forfaitaires des usagers					0,00		
70821	<i>dont forfaits journaliers</i>					0,00		
70822	<i>dont participations des personnes handicapées prévues au 4° alinéa de l'article L.242-4 du CASF</i>					0,00		
70823	<i>dont participations aux frais de repas et de transport dans les ESAT</i>					0,00		
70828	<i>dont autres participations forfaitaires des usagers</i>					0,00		
71	Production stockée					0,00		
72	Production immobilisée					0,00		
74	Subventions d'exploitation et participations					0,00		
75	Autres produits de gestion courante					0,00		
603	Variation des stocks (en recettes)					0,00		
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats					0,00		
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs					0,00		
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs					0,00		
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical					0,00		
6429	Remboursements sur rémunérations du personnel médical					0,00		
6439	Remboursements sur rémunérations des personnes handicapées					0,00		
6459/6	Remboursements sur charges de sécurité sociale et					0,00		
9/79	<i>de prévoyance et sur autres charges sociales</i>					0,00		
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité					0,00		
6611	Intérêts des emprunts et dettes (en recettes)					0,00		
TOTAL GROUPE II		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

EXPLOITATION - Les produits

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES
ANNEXE 1**

	Réal 2022	Budget exécutoire 2023	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Recon- duction	Mesures nouvelles	Total		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
 GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES							
76 Produits financiers					0,00		
PRODUITS EXCEPTIONNELS							
771 Produits exceptionnels sur opérations de gestion					0,00		
773 Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale (M22)					0,00		
775 Produits des cessions d'éléments d'actif					0,00		
777 Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice					0,00		
778 Autres produits exceptionnels					0,00		
AUTRES PRODUITS							
781 Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation)					0,00		
786 Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)					0,00		
787 Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits exceptionnels)					0,00		
78725 <i>dont reprises sur amortissements dérogatoires</i>					0,00		
78741 <i>dont reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR</i>					0,00		
78742 <i>dont reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations</i>					0,00		
787461 <i>dont reprises sur provisions réglementées: réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé (M22 bis)</i>					0,00		
787462 <i>dont reprises sur provisions réglementées: réserves des plus-values nettes d'actif circulant (M22 bis)</i>					0,00		
78748 <i>dont autres reprises (sur provisions réglementées)</i>					0,00		
7876 <i>dont reprises sur dépréciations exceptionnelles</i>					0,00		
789 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (M22 bis)					0,00		
79 Transferts de charges					0,00		
791 <i>dont transfert de charges d'exploitation</i>					0,00		
796 <i>dont transfert de charges financières</i>					0,00		
797 <i>dont transfert de charges exceptionnelles</i>					0,00		
TOTAL GROUPE III	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	1 204 740,89	980 650,02	994 923,19	0,00	994 923,19	0,00	0,00
	RAN 2022	RAN 2023			Report à nouveau 2024		
002 Excédent de la section d'exploitation reporté		234 405,68			115 080,10		
005 Amortissements comptables excédentaires différés							
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	1 204 740,89	1 215 055,70	994 923,19	0,00	1 110 003,29	0,00	0,00

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

SECTION D'INVESTISSEMENT : EMPLOIS

		Réel 2022	Budget exécutoire 2023	Budget prévisionnel 2024
Réduction des fonds propres ou reprise sur apports				
10	Fonds associatifs, apports, dotations et réserves			
1161	Amortissements comptables excédentaires différés			
13	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables			
Reprises				
14	Provisions réglementées (sauf compte 1412 : provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR - dotation par financement de l'autorité de tarification)			
15	Provisions			
Remboursement des dettes financières				
16	Emprunts et dettes assimilées			
17	Dettes rattachées à des participations			
Compte de liaison investissement				
18	Comptes de liaison investissements			
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé				
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles		15 500,00	12 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
Autres				
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Dépréciation des immobilisations (reprises)			
39	Dépréciation de stocks et en-cours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)			
49	Dépréciation des comptes de tiers (reprises)			
59	Dépréciation des comptes financiers (reprises)			
001	Résultat d'investissement cumulé antérieur (déficit)			
004	Amortissements comptables excédentaires différés			
003	Excédent prévisionnel d'investissement		197 561,84	
TOTAL GENERAL		0,00	213 061,84	12 000,00

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

SECTION D'INVESTISSEMENT : RESSOURCES

		Réel 2022	Budget exécutoire 2023	Budget prévisionnel 2024
Augmentation des fonds propres				
10	Fonds associatifs, apports, dotations et réserves	64,80		
1161	Amortissements comptables excédentaires différés			
13	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables			
Dotations aux provisions				
14	Provisions réglementées (sauf compte 1412 : provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR - dotation par financement de l'autorité de tarification)			
15	Provisions			
Augmentation des dettes financières				
16	Emprunts et dettes assimilées			
17	Dettes rattachées à des participations			
Compte de liaison				
18	Comptes de liaison investissements			
Immobilisations (sorties)				
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
Autres				
28	Amortissements des immobilisations (dotations)	4 164,04	9 500,00	12 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (dotations)			
39	Dépréciation de stocks et en-cours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (diminution)			
49	Dépréciation des comptes de tiers (dotations)			
59	Dépréciation des comptes financiers (dotations)			
001	Résultat d'investissement cumulé antérieur (excédent)		203 561,84	
004	Amortissements comptables excédentaires différés			
007	Déficit prévisionnel d'investissement			
TOTAL GENERAL		4 228,84	213 061,84	12 000,00

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT
ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

TABLEAU DE CALCUL DES TARIFS

		Proposition de l'établissement	Retenu par l'autorité de tarification
A	TOTAL CHARGES - (TOTAL GROUPES I + II + III)	1 110 003,29	0,00
B	PRODUITS EN ATTENUATION - (TOTAL GROUPES II + III)	0,00	0,00
C	Reprises sur le compte 111 (M22) / 11511 (M22 bis, excédent affecté au financement des mesures d'exploitation non reproductibles) et le compte 10687 (excédent affecté en réserve de compensation des charges d'amortissement)	115 080,10	
D	Dotation (débits) de l'exercice aux amortissements comptables excédentaires différés (compte 116-1)		
E	Solde débiteur du compte 116-2 : Dépenses pour congés payés ou solde créditeur du compte 4282 : dettes provisionnées pour congés à payer		
F	Provisionnements (débits) de l'exercice au compte 116-3 : Autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3° de l'article R314-45 du CASF et au compte 116-8		
G	A - (B + C + D + E + F) = Dépenses nettes autorisées	994 923,19	0,00
H	(+/-) Reprises de résultat (comptes 11510 ou 11519 en M22 bis ; comptes 111 ou 119 en M22)		
	Total à prendre en compte pour le calcul des tarifs = G - H	994 923,19	0,00
Dotation globale de financement		994 923,19	0,00

(activité 15) (activité 17)

Nombre de journées	14 945	0
- Externat	0	0
- Semi-internat	0	0
- Internat	0	0
- Autre 1	14 945	0
- Autre 2	0	0
- Autre 3	0	0

Prix de journée moyen de l'année	66,57	0,00
- Externat		
- Semi-internat		
- Internat		
- Autre 1		
- Autre 2		
- Autre 3		

TABLEAU DES EFFECTIFS

ANNEXE 11 (arrêté 22 octobre 2003)									
Catégorie	A	B		C		Variation en ETP 2024		Nbr d'ETP total résultant du Budget Exécutoire 2024	
	Temps plein 2023	Temps partiel 2023		Total 2023		Proposé			
	Nbr d'agents	Nbr d'agents	Nbr ETP	Nbr d'agents	Nbr ETP	En plus	En moins *		
	(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2)	(5) = (1) + (3)	(6)	(7) > 0	(8) = (5) + (6) - (7)	
1	Direction / Encadrement								
Pédiatre directeur		1	0,80	1	0,80	0,10		0,90	
TOTAL 1	0	1	0,80	1	0,80	0,10	0,00	0,90	
2	Administration / Gestion								
secrétaire/responsable adm. et financière	3	1	0,50	4	3,50		0,50	3,00	
TOTAL 2	3	1	0,50	4	3,50	0,00	0,50	3,00	
3	Services Généraux et restauration								
agent entretien	1			1	1,00			1,00	
TOTAL 3	1	0	0,00	1	1,00	0,00	0,00	1,00	
4	Socio-éducatif								
éducatrice jeunes enfants/assistante sociale	2	1	0,50	3	2,50	0,40		2,90	
TOTAL 4	2	1	0,50	3	2,50	0,40	0,00	2,90	
5	Paramédical								
psychologue/psychomotricien/orthophoniste/ergothérapeute/kinésithérape	3	10	6,30	13	9,30		1,00	8,30	
TOTAL 5	3	10	6,30	13	9,30	0,00	1,00	8,30	
6	Médical								
pédopsychiatres		1	0,40	1	0,40		0,40	0,00	
TOTAL 6	0	1	0,40	1	0,40	0,00	0,40	0,00	
TOTAL	9	14	8,50	23	17,50	0,5	1,90	16,10	

* Saisie en valeur absolue

TABLEAU DE REPARTITION DES CHARGES COMMUNES A PLUSIEURS ETABLISSEMENTS OU SERVICES

**ANNEXE 3 (arrêté du 22 octobre 2003)
Saisie non normalisée**

N° de compte	Libellé	Montant total du compte à répartir	Clé de répartition (nature)	Unité de répartition 1		Unité de répartition 2		Unité de répartition 3	
				Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant
		(1)		(2)	(3)	(4)		(5)	
Total		0			0		0		0

ANNEXE 4 - arrêté du 22 octobre 2003 modifié par l'arrêté du 15 juin 2007

Montant brut	Amort. et dépréciation	ACTIF	31/12/2022		31/12/2021
			Montant brut	Amort et dépréciation	Montant net
		Actif Immobilisé			
		Immobilisations incorporelles			
201	2801	Frais d'établissement			0,00
203 à 208	2803 à 2808, 2905 à 2908	Autres immobilisations incorporelles			0,00
232, 237	2932	Immobilisations incorporelles en cours			0,00
		Immobilisations corporelles			
211, 212	2811, 2812, 291	Terrains			0,00
213, 214	2813, 2814, 291	Constructions			0,00
215	2815, 2915	Installations techniques, matériels et outillage			0,00
218, 228	2818, 2918	Autres immobilisations corporelles			0,00
231, 238	2931	Immobilisations corporelles en cours			0,00
		Immobilisations financières			
25, 26	296	Participations et créances rattachées à des participations			0,00
271, 272, 273	2971, 2972, 2973	Autres titres immobilisés			0,00
274	2974	Prêts			0,00
275, 276	2975, 2976	Autres immobilisations financières			0,00
		TOTAL I	0,00	0,00	0,00
18		Comptes de liaison (1)			0,00
		TOTAL II	0,00	0,00	0,00
		Actif circulant			
		Stocks et en-cours			
31	391	Matières premières et fournitures			0,00
32	392	Autres approvisionnements			0,00
33, 34	393, 394	En-cours de production (biens et services)			0,00
35	395	Produits intermédiaires et finis			0,00
37	397	Marchandises			0,00
4091		Avances et acomptes versés sur commandes			0,00
		Créances (2)			
411 à 418	491	Créances redevables et comptes rattachés (3)			0,00
4096, 4907, 4098, 4287, 4387, 4886, 441, 4431, 4438, 4456, 4458D, 4487 45D, 462, 465, 4687 472	495, 496	Autres créances			0,00
50	59	Valeurs mobilières de placement			0,00
51 (sauf 519)		Disponibilités			0,00
486		Charges constatées d'avance			0,00
		TOTAL III	0,00	0,00	0,00
481		Charges à répartir sur plusieurs exercices IV			0,00
169		Primes de remboursement des obligations V			0,00
476		Ecart de conversion (actif) VI			0,00
		TOTAL GENERAL (I +II+III+IV+V+VI)	0,00	0,00	0,00

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement entre cet établissement ou service et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an :

Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du code de l'action sociale et des familles

		31/12/2022	31/12/2021
P A S S I F			
Fonds propres			
102	Fonds associatifs sans droit de reprise		
103	Fonds associatifs avec droit de reprise		
1034, 1035	Dons et legs		
1036	Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
Réserves			
10682	Excédents affectés à l'investissement		
10686, 10687	Réserves de compensation		
10685	Excédents affectés à la couverture du BFR		
1062, 1063, 1064, 10681, 10688	Autres réserves		
Report à nouveau			
110, 119	Report à nouveau (gestion non contrôlée)		
114	Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		
115	Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
116.1, 116.2, 116.3	Dépenses non opposables aux tiers financeurs		
120, 129	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)		
131, 138 (-139)	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées			
141	Couverture du besoin en fonds de roulement		
142, 145	Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations		
1486	Réserves des plus-values nettes d'actif		
229	Immobilisations grevées de droits		
TOTAL I		0,00	0,00
Comptes de liaison			
TOTAL II		0,00	0,00
151	Provisions pour risques		
157, 158	Provisions pour charges		
19	Fonds dédiés		
TOTAL III		0,00	0,00
Dettes (3)			
164, 518, 519	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
165, 167, 168, 169, 17	Emprunts et dettes financières divers (3)		
4191, 4192	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
4196, 4197, 4198	Redevables créditeurs		
401, 403, 408	Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)		
421 à 427, 4282, 4286, 431, 437, 4382, 4386, 441, 443C, 444, 4452, 4455, 4458C, 4457, 446, 447, 4482, 4486	Dettes sociales et fiscales		
404, 405	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
45C, 464, 467C, 4686, 471, 477, 478C, 4887	Autres dettes (5)		
487	Produits constatés d'avance		
TOTAL IV		0,00	0,00
477	Ecart de conversion (passif) TOTAL V		
TOTAL GENERAL (I +II+III+IV+V)		0,00	0,00

(1) Dont compte 1201

et compte 1291 résultats sous contrôle de tiers financeurs.

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.

(3) En particulier: cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.

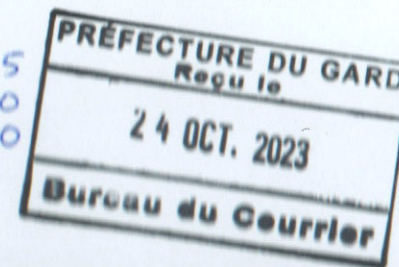
(4) Dont à plus d'un an :

Dont à moins d'un an :

(5) Dont fonds des majeurs protégés:

Date de convocation : 28/09/2023

Nombre de membres en exercice 46
Nombre de membres présents 45
Nombre de suffrages exprimés 45
VOTES Pour : 45
Contre : 0
Abstentions : 0



Présenté par Mme La Présidente du Conseil départemental du Gard,
Françoise LAURENT-PERRIGOT

Délibéré par l'assemblée réunie en séance plénière à Nîmes le 13/10/2023

Les membres de l'assemblée délibérante

ANDRIEU-BONNET Dominique		DELORD Martin		MONDET Elisabeth	
BACHEVALIER Rémy		DERBECOURT Muriel		NICOLAS Rémi	
BARDUCA FAUQUET Laurence		FARDOUX-JOUVE Isabelle		NICOLLE Sylvie	
BASTID Christian		FORTUNAT-DESCHAMPS Pascale		NOGUIER Bérengère	
BENEZET Jean-Charles		FUSTER Jean-Pierre		NURY Nathalie	
BERGERI Carole		GAILLARD Olivier		PASCAL Bruno	
BLANC Gérard		GARDEUR-BANCEL Véronique		PEYRIC Marie-Christine	
BORIES Pascale	Absente	GIANNACCINI Maryse		PISSAS Alexandre	
BOUAD Denis		GRAS Frédéric		PLANTIER Julien	
BOUGET Vincent		GUARDIOLA Valérie		RIBOT Philippe	
BOYER Léa		LARROQUE Marc		ROULLE Sophie	
CHASSARY Ghislain		LAURENT-PERRIGOT Françoise		SARTRE Huguette	
CHAULET Cathy		MALAVIEILLE Patrick		SCORSONE Patrick	
COUVREUR Amal		MEUNIER Hélène		SERRE Christophe	
CRAUSTE Robert		MEUNIER Valérie		VALADIER Eddy	
				TIBERINO Richard	

Certifié exécutoire par Mme la Présidente du Conseil départemental du Gard compte tenu de la transmission en préfecture , le 24 OCT. 2023

Date de la publication 24 OCT. 2023

La Présidente du Conseil départemental du Gard

Françoise LAURENT-PERRIGOT